



Mairie de MERCEY-LE-GRAND

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 Mai 2022

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Laure PALLAUD, Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA, Serge SEGUIN

Excusés donnant procuration : Danièle HENRY, Nadia NICOLAS, Florian BONNET, donnant procuration respectivement à Didier AUBRY, Michèle FICHET, Sébastien LABOURO.

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Approbation du dernier conseil municipal : voté à l'unanimité

Dénomination des voies communales et numérotation des immeubles

La Maire présente ce dossier. L'amélioration des services rendus aux citoyens de notre Commune reste une de nos priorités. A cet effet, une action de dénomination des voies communales et numérotation des immeubles a été réalisée sur l'ensemble de la commune. Cette action contribue à améliorer :

- La clarté des plans d'urbanisme
- La sécurité : services d'urgence, Gendarmerie, Pompiers, SAMU, etc ...
- L'efficacité des services : La Poste, ERDF, Services de livraison à domicile, etc...

Grâce à une localisation de chaque domicile à partir d'une adresse précise.

Chaque rue possède une dénomination précise, et chaque domicile et entreprise possède un numéro.

Une plaque de Numérotation est offerte qu'il faut récupérer en mairie. Il appartient à chaque propriétaire de maison et entreprise de procéder à sa pose dans un délai le plus rapide possible après la remise par la mairie.

Cette plaque devra être apposée à un endroit clairement visible de la route (Boite aux lettres, Pilier de façade, Façade....).

Parfois certains numéros de plaque ne sont pas disponibles et nécessitent une commande par la mairie, qui peut prendre quelques semaines.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal **approuve** cette action de dénomination des voies communales et numérotation des immeubles et la proposition d'achat de plaque pour chaque habitant et entreprise.

Questions diverses :

- Point sur les travaux

- 1) Présentation du projet de l'aménagement de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) à Cottier
- 2) Consultation pour stockage produits pyrotechniques
- 3) Achat Rue de Bellevue par la commune
- 4) Travaux enrobés et enduits par le Conseil Départemental du Doubs RD 415 Route de Lanterne
- 5 Installation de la fibre à la Mairie, et projet au périscolaire et aux écoles
- 6) Organisation des élections législatives des 12 et 19 juin 2022, à la salle polyvalente de 8h à 18h
- 7) Organisation de l'exposition éphémère **le dimanche 3 Juillet 2022**, de 10h à 18h : la nature dans tous ces états ! A vos peintures, sculptures, dessins, photos
- 8) Organisation de l'inauguration du samedi 16 juillet, avec exposition – Bal populaire et feux d'artifices
- 9) Etude cartographie des risques de ruissellement
- 10) Règlement des cimetières
- 11) Antenne 5.6 accord de l'Association Foncière pour emprunt voirie AF

Le 17 Mai 2022, Le Maire, Didier AUBRY

